copie certifié conforme à l'originale

ABELEC'
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 Avenue Bartholdi
68170 RIXHEIM
831355276 RCS MULHOUSE

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE LA GÉRANCE DU 19 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix-neuf décembre,

Au siège social,

Le soussigné AMAR BOUGHABA, gérant de la société ABELEC', société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance,

et exposé que la société a trouvé un nouveau local,

Décide :

- de transférer le siège social du 7 Avenue Bartholdi, 68170 RIXHEIM au 108 rue de Pfastatt 68260 KINGERSHEIM à compter du 1er décembre 2023, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'associé unique,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 108 rue de Pfastatt 68260 KINGERSHEIM."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

AMAR BOUGHABA
Gérant